

Compte rendu CFDT du COSUI n°6 du 22 septembre 2026

Contexte

Réunion hybride (présentiel + visio) – difficultés techniques récurrentes ayant empêché 3 représentants CFDT distants d'intervenir oralement.

Représentants CFDT présents en salle : Joëlle MARTICHOUX, Cédric MALLARTE **En visio (non intervenus) :** Benjamin JACQUES, Christian JACOB, Christophe BELIN

La **déclaration liminaire CFDT** est jointe. Le diaporama présenté était **plus complet** que celui transmis en amont aux organisations syndicales.

Positions et interventions CFDT

Préalable – Chocs psychologiques

- La CFDT porte **depuis deux ans** la similitude avec les interventions des pompiers. La question des chocs psychologiques des agents témoins d'événements graves, en plus de ceux victimes peut prendre les mêmes idées.
-

Point 1 – Observatoire de l'accidentalité

- Demande des précisions sur les **limites de l'observatoire de la connaissance de l'accidentalité des agents des DIR**
 - **site intranet :** [Connaissance de l'accidentalité des agents des DIR | Sécurité des Agents](#))
 - **La CFDT demande** que la zone d'intervention soit précisée, notamment les limites lors des phases de pose/dépose des balisages, et d'approche.
 - Le « trajet » pour aller sur intervention, est bien un accident de service, mais n'ai pas compté dans cet observatoire ce qui a conduit à un débat avec l'administration.
-

Point 2 – Expérimentations matérielles

2.1 Balisage automatisé (Distributeurs de Cônes Ministère / Markway)

- Présentation et comparaisons des deux dispositifs.
- **La CFDT** relève et propose :
 - Le Markway peut-il s'installer sur un **PL à berce** ; les CEI, déjà dimensionnés en PL pour l'hiver, posent moins de cônes en été : solution cohérente.
 - Demande si une étude sur l'**exosquelette** est prévue, utile pour les deux matériels.
 - Interrogation sur l'absence de **matériels spécialisés par métier** (ex. fourgon baliseur sans FLU) : manque de moyens d'investissement ?

2.2 FLR 90

- L'administration, propose comme nouvelle action PPMR cette expérimentation.
- **La CFDT** note :
 - Rappel que les agents avaient demandé le **maintien du B21** pendant les phases de pose/dépose.
 - Remarque sur les lacunes de présentation d'un projet vieux de plus de 7 ans.

2.3 FLR fusibles (FLRd)

- L'administration présente l'expérimentation dans la seule DIR CE.
- **La CFDT** indique :
 - Remarque de forme : la photo présentée montre une FLR sans véhicule tracteur.
 - Préférence pour le terme « **voie de droite** » plutôt que « voie lente » (qui renvoie aux voies spécialisées).
 - Signale que le système est **décalable une fois le véhicule stationné**.

La CFDT a connaissance des mêmes réserves historiques, mais surtout note l'absence de références aux autres utilisations de ces remorques ailleurs et passées.

2.4 Balises lumineuses

- L'administration présente le projet d'utilisation sur le biseaux en remplacement des signaux existants.
- **La CFDT** réagit :
 - Usage envisagé et souhaité par les agents écoutés : **situations d'urgence uniquement**, pas sur chantiers planifiés. Et justement car les dispositifs utilisés en chantiers programmés ne sont pas rapidement et facilement déployables.
 - Constate l'utilisation par les **forces de l'ordre et le SDIS** qui utilisent déjà ce matériel, et demande de manière sarcastique si les agents vont devoir signaler à nos partenaires d'enlever ces dispositifs !

Point 3 – Doctrine

3.1 – Protocoles Inter-Services (PIS)

- L'administration évoque un Groupe de Travail national, et rappelle l'importance de ces dispositifs
- **La CFDT** propose de s'inspirer de l'obligation réglementaire des **exercices annuels des SCA et des tunnels** pour faire avancer concrètement les protocoles.

La CFDT note que si c'est bien aux préfectures de faire avancer ces dossiers, les DIR, héritières des « DDE » se doit d'être moteur sur ce sujet dans ces zones de compétences.

3.2 – Nouvelles règles du Code de la Route

- L'administration évoque la demande et les travaux avec le Ministère de l'Intérieur pour abaisser les vitesses sur les zones d'intervention.
- Elle indique que cette obligation doit s'accompagner d'un contrôle sanction possible. Voir l'équipement des gestionnaires en ce sens !?
- **La CFDT** porte d'autre modification possible : introduction du **couloir de sécurité** et autorisation des **feux bleus de pénétration** pour les agents en intervention.

Pour rappel, lors de précédent COSUI, alors que les autres organisations majoritaires souhaitent la suspension du corridor de sécurité, **la CFDT** souhaite au contraire que son application soit élargie aux agents intervenant, en plus des seuls véhicules qui impose un comportement des usagers.

3.3 – Volume 6 / Mode d'exploitation

- L'administration présente la proposition de prise en compte de la sécurité des agents dans les choix de mode d'exploitation.
- La proposition est issue d'un GT pluridisciplinaire.
- Les logigramme de choix s'applique à tout maître d'œuvre. Mais le représentant de l'administration confirme qu'elle s'applique plutôt aux travaux complexes qu'à un usage opérationnel au quotidien. (courant versus non courant?)
- La CFDT remarque :
 - Reconnaît la qualité du travail fourni.
 - Exprime une crainte d'**utilisation limitée sur le terrain**, comme pour d'autres documents doctrinaux.
 - Soulève le décalage entre critères d'exposition théoriques et réalité terrain :
 - basculements souvent calés sur une **demi-journée** pour raisons de gêne usagers,
 - intervention U1 sur PL en panne menée **sans DAST** (là où ils sont imposés) au-delà de 2h.
 - Signale que le **Volume 2, publié en août 2026**, plus utilisé par les services, a été produit **sans participation des agents**.

3.4 – Zones d'Ombres (ZO)

- L'administration présente les résultats du cahier des charges développés par les DIRNO et DIRCE.

- La CFDT analyse la présentation :
 - Satisfaction sur la mention par le représentant de l'administration de l'**AK14 sur fourgon** (et non AK5 sur VL) : avancée notable.
 - Demande la **transmission du cahier des charges** aux représentants syndicaux.
 - **Alerte** sur l'intégration du **masquage partiel** dans la doctrine : risque que certains gestionnaires s'en saisissent pour justifier le maintien d'une FLR masquée.
 - L'administration précise que le cahier des charges, transmis mi juillet aux DIR, avait été transmis lors d'un précédent COSUI aux syndicats.
-

Points organisationnels – Positions CFDT

- **La CFDT insiste** : que les problèmes de visio sont **systématiques** et non spécifiques à ce GT ; et suggère également des ordres du jour moins chargés (4h sans interruption).
- Le prochain COSUI, prévu mi novembre en période électorale, n'est pas confirmé dans l'attente du retour des organisations syndicales.